

DEPARTEMENT DE L'AUDE COMMUNE D'AI BAS

Séance du jeudi 14 décembre 2023 DE 2023 032

Membres en exercice: 7

Présents :7 Votants: 7

Pour: 7 Contre: 0 Abstention:0

Secrétaire de séance:

Cécile CROS

Date de la convocation: 05/12/2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze décembre 18 heures 15 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie en séance ordinaire sous la présidence de Jean Claude MONTLAUR,

<u>Présents</u>: Jean Claude MONTLAUR, Michel MAZERM, Cécile CROS, Romain CHANOIS, Michel DANEZAN, Denis INTSABY, Sylvain THRITHARD

Représentés:

Excusés: Absents:

Objet: M57 - Vote de crédits supplémentaires - 4 -

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT:			DEPENSES	RECETTES
		TOTAL:	0.00	0.00
INVESTISSEMENT:			DEPENSES	RECETTES
204182 - 160	Autres org pub - Bât. et installations Enterrement réseaux 3e tranche		15566.52	
204182 - 161	Autres org pub - Bât. et installations Renforcement BT par création de poste		21160.00	
231 - 160	Immobilisations corporelles en cours Enterrement réseaux 3e tranche		-14440.00	
231 - 161	Immobilisations corporelles en cours Renforcement BT par création de poste		-21160.00	
1311 - 160	Subv. transf. Etat et établ. nationaux Enterrement réseaux 3e tranche		^	1126.52
		TOTAL:	1126.52	1126.52
		TOTAL:	1126.52	1126.52

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus Le Maire, M. Jean-Claude MONTLAUR

